

Séance du collège délibératif Mercredi 14 septembre 2016

13 h 30 - 14 h 30

Destinataires:

J. Belghiti – A. Cordier – J.-M. Dubernard – C. Grouchka – L. Guillevin – Y. Morice – J.-F. Thébaut - Codir

Cabinet du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

Ordre du jour

Délibérations

1. Procès-verbal de la séance du collège délibératif du 6 juillet 2016

Décisions

- 2. Décisions portant accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins et des équipes médicales
- 3. Décision portant retrait de l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins et des équipes médicales
- 4. Décision prenant acte de la renonciation à l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins et des équipes médicales

Avis

- 5. Avis relatif au projet d'arrêté limitant la pratique de l'acte de « Rétrécissement de l'orifice atrioventriculaire gauche par dispositif par voie veineuse transcutanée et voie transseptale avec guidage par échographie-doppler par voie transœsophagienne » à certains établissements de santé en application des dispositions de l'article L. 1151-1 du code de santé publique
- 6. Avis sur le projet d'arrêté relatif aux modalités d'application du premier alinéa de l'article L. 7123-2-1 du code du travail

La Présidente Professeur Agnès Buzyn Signé